GARAGE JEFFERY ROBINSON INC.
Entrepreneur responsable du déneigement

Objet : Rappel aux citoyens – Opérations de déneigement hivernal

Chers citoyens, chères citoyennes,

La saison hivernale approche à grands pas et, en tant qu'entrepreneur responsable du déneigement de votre municipalité, nous souhaitons vous transmettre quelques rappels afin de faciliter nos opérations et d'assurer un déneigement efficace et sécuritaire.

Bacs à déchets et à recyclage

Nous demandons votre collaboration afin de placer vos bacs en retrait de la chaussée, à l'intérieur de votre entrée privée, tout en les laissant accessibles pour la collecte. Il est également important de rentrer vos bacs dès que possible après chaque collecte afin qu'ils ne nuisent pas aux opérations de déneigement.

Nos opérateurs ne peuvent interrompre leurs opérations ou soulever la charrue pour chaque bac situé trop près de la chaussée. Par conséquent, nous ne pouvons être tenus responsables des bacs renversés ou endommagés en raison d'un emplacement inadéquat, sous réserve des responsabilités prévues par la loi.

Déneigement et soufflage de la neige

Nous tenons également à rappeler que notre mandat consiste à dégager les routes conformément à notre contrat avec la municipalité, afin d'assurer une circulation sécuritaire pour tous.

Lors des opérations de déneigement et de soufflage, il est donc possible que de la neige se retrouve dans vos entrées privées ou sur vos terrains. Le dégagement des routes nécessite inévitablement le déplacement de la neige, et nous demandons aux citoyens de faire preuve de compréhension à cet égard.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de nous permettre d'effectuer notre travail efficacement et dans les meilleures conditions possibles.

Bonne saison hivernale à tous!

Garage Jeffery Robinson Inc.